

« suivant les circonstances, savent mettre à profit la chance des événements, pour se jeter dans le parti dominant. » Oui, sans doute; mais ne devons-nous pas aussi nous demander si réellement l'auteur de cette liste en a puisé les éléments à des sources parfaitement authentiques? Dans tous les cas, il a été sage d'attendre que les années aient jeté l'oubli sur les hommes et les événements, pour que des publications semblables puissent être livrées au public, sans réveiller de fâcheux souvenirs et entretenir des causes de division entre les familles les plus respectables. Ajoutons que l'ouvrage, imprimé avec luxe, sort des presses de notre imprimeur, M. Mougin-Rusand, et que chaque fascicule est orné d'un beau portrait d'un membre de l'Assemblée Constituante; le premier, est celui de l'abbé Goulard, curé de Roanne, député du Forez, pour l'ordre du Clergé; et le second, celui de François-Antoine Delandine, député du Tiers État et membre de l'Académie de Lyon, qui devint plus tard bibliothécaire de notre ville.

DOCUMENTS DAUPHINOIS. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ DE SURVEILLANCE RÉVOLUTIONNAIRE DE VIENNE LA PATRIOTE (31 mars 1794 au 21 mars 1795), publiés par un vieux bibliophile dauphinois. — Grenoble, imprim. Allier père et fils, in 8°.

Ce sont aussi des documents inédits sur la Révolution, que vient de publier un bibliophile dauphinois, qui s'attache, avec un soin éclairé, à assurer la conservation de tous les souvenirs de l'histoire de l'ancienne province du Dauphiné. Mais à la différence du recueil édité par MM. Donot et de Neufbourg, ce volume ne se compose pas de documents détachés, mais d'un seul registre des procès-verbaux des séances du Comité de surveillance révolutionnaire de la ville de Vienne, pendant la dernière année de son existence, c'est-à-dire du 31 mars 1794 au 21 mars 1795. Dans son *Traité de la justice révolutionnaire*, M. Berriat-Saint-Prix, nous fait connaître le rôle joué par les Comités de surveillance, organisés, sur tous les points du territoire, par la Convention. Leur mission consistait à désigner et à faire incarcérer les *suspects*, et on leur dut les mesures les plus iniques et les plus sanglantes. On